



Appel de Paris pour une microfinance responsable

Convergences 2015, appuyée par un large collectif de partenaires, a lancé l' « Appel de Paris pour une microfinance responsable ». En réponse à la commercialisation excessive de la microfinance et aux dérives qu'elle a entraînées, cet Appel de Paris réaffirme le rôle de la microfinance comme outil au service du développement et de l'inclusion financière, rappelle les valeurs éthiques et l'orientation sociale qui doivent inspirer tous les acteurs du secteur et propose de faire converger les initiatives d'auto-régulation et de réglementations vers un socle de principes et de règles permettant de qualifier une microfinance responsable et de restaurer la confiance du public. Présenté officiellement lors du 4^{ème} Forum Convergences 2015 de mai 2011, cet « Appel de Paris pour une microfinance responsable » fait l'objet d'une campagne de plaidoyer et d'action auprès de tous les acteurs intéressés : le grand public, les professionnels du secteur et les décideurs.

Si, comme nous, vous soutenez les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la microfinance comme un outil puissant de développement économique et de réduction de la pauvreté, signez « l'Appel de Paris pour une microfinance responsable » sur le site www.appeldeparis.org.

Soyez nombreux, particuliers, bénéficiaires, régulateurs, investisseurs, opérateurs à soutenir cet Appel :

Inventé il y a 30 ans par les pays du Sud comme un instrument de lutte contre la pauvreté, le microcrédit est aujourd'hui présent dans plus de 80 pays en développement et touche 190 millions de personnes, parmi lesquelles 128 millions de pauvres, dont 81 % de femmes. En permettant à des personnes exclues des services financiers formels de bénéficier de petits prêts pour créer ou développer des activités génératrices de revenus et en leur proposant également des services de micro-épargne et de micro-assurance et d'autres services non financiers, les institutions de microfinance rendent un service irremplaçable à ces populations et contribuent à améliorer leurs conditions d'existence. Dans le contexte des pays développés, le microcrédit contribue à remettre en selle les laissés pour compte du système économique et financier.

Les signataires

1. considèrent que les institutions de microfinance doivent poursuivre un double objectif à long terme de viabilité financière et d'impact social, en offrant des produits et des services adaptés aux plus pauvres, en menant une politique de taux d'intérêt modérés, et en se conformant aux standards les plus élevés d'information et de protection de leurs clients,. La conformité de leurs politiques et de leurs pratiques à ces principes doit être attestée par des indicateurs de performance sociale reconnus,
2. rappellent l'importance d'une gouvernance solide, de règles prudentielles adaptées et de systèmes de reporting et de contrôle efficaces. Ces règles et pratiques doivent faire l'objet d'un système de supervision et de notation efficace et objectif,
3. appellent les institutions de microfinance, leurs associations nationales et régionales et les autorités de régulations à mettre en œuvre systématiquement les principes et règles déjà élaborés par l'industrie pour prévenir et corriger les dérives du secteur, et à les compléter par des réglementations adaptées au contexte de chaque pays,
4. encouragent les investisseurs spécialisés en microfinance à adhérer à un Code de conduite servant les intérêts de long terme des IMF qu'ils soutiennent, permettant à celles-ci de renforcer leur viabilité financière et de poursuivre leur objectif social,
5. encouragent les chercheurs et les universités à intensifier leur coopération avec les institutions de microfinance pour réaliser des études d'impact et diffuser les meilleures pratiques,



6. appellent les bailleurs de fonds et les fondations privées à maintenir leurs engagements dans la microfinance, à y encourager l'innovation et la diversification, à soutenir l'accompagnement et la formation des clients et à concentrer leurs programmes sur les zones géographiques, en particulier l'Afrique, les secteurs, en particulier l'agriculture, et les produits et services, notamment la micro-assurance et les crédits pour les plus pauvres, où les besoins sont les plus manifestes.

Pour donner corps à ce socle fondamental de principes et de règles, dans le respect de la diversité de la microfinance, les signataires lancent un appel pour des « Etats généraux de la microfinance responsable », organisés par grande région du monde et par grande catégorie d'acteurs, sous l'égide d'un Comité d'organisation mandaté par le G20.